

PROJET CESTI / FONDATION KONRAD ADENAUER

**SEMINAIRE
27-28 Mars 2007**

Emigration, Contenus médiatique et paroles d'émigrés

Les migrations jouent historiquement un rôle capital dans la formation, le développement et la transformation des sociétés humaines.

Elles reflètent aussi les rapports politiques, économiques et symboliques qui existent entre les pays de d'émigration et ceux d'immigration.

Les images montrées par les médias, les mots imprimés par ces derniers, semblent indiquer un tournant d'une migration «de recrutement» (y compris parfois les migrations clandestines) vers l'organisation de réseaux informels de départ ainsi qu'un changement des destinations, en particulier pour ceux des jeunes africains qui regardent vers l'Europe.

Depuis la vision terrible des centaines de jeunes s'écrasant sur les murailles de fer de Ceuta et Melilla en Septembre 2005, nous savons que l'émigration a pris le visage de l'échec de nos politiques de l'emploi, de la mort de l'espoir et du rêve de vie et de survie de centaines de milliers de jeunes qui n'ont pas peur d'être criminalisés dans les pays d'arrivée et pour lesquels l'horizon de la mort, elle-même, est devenu une alternative.

Le Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l' Information (CESTI), en partenariat avec la Fondation Konrad Adenauer, organise donc cette rencontre qui devrait s'élargir à un projet de recherche avec d'autres structures.

Le CESTI s'intéresse au traitement que font les médias, sénégalais dans un premier temps, de la problématique de l'émigration, ainsi qu'à la réception que font différentes instances de ce traitement.

Ces instances sont en premier lieu les migrants eux-mêmes, rapatriés, rescapés, les populations et les autorités africaines ensuite, enfin les instances internationales concernées, l'Union Européenne, par exemple.

Objectifs

1. Analyser certains contenus médiatiques (Presse Ecrite) sur l'émigration clandestine de « Ceuta à Melilla » jusqu'à aujourd'hui ;
2. Faire le lien entre ces contenus et la parole des émigrants ;
3. Produire un premier niveau d'analyse à partir de la confrontation de ces deux « discours »

Participants

3^e et 4^e années du CESTI
Medias
Candidats à l'émigration
Ministère de l'Intérieur
Union Européenne.
Professeurs et chercheurs

EMIGRATION CLANDESTINE

ANALYSE DES CONTENUS MEDIATIQUES AU SENEGAL

Presse écrite au Sénégal: Le Soleil, Le Quotidien et Nouvel Horizon

Présenté par :

- **BERTHE NZANG NANG, étudiante en 4^{ème} Année- Option Communication politique**
- **NFALLY SADIO , étudiant en 4^{ème} Année- Option Communication politique**
- **MARIE LOUISE THIAW , étudiante en 4^{ème} Année- Option Communication politique**

Sous la coordination de M. Pape DIENG, socio-anthropologue,
enseignant en communication organisationnelle et en migrations
internationales.

INTRODUCTION

La presse écrite se définit comme l'ensemble des quotidiens, des publications périodiques et des organismes professionnels liés à l'activité. Elle est généralement appelée « presse ».

La presse écrite est destinée principalement à diffuser :

de l'information (presse sur l'actualité et d'opinion, presse de renseignements, presse technique)

du divertissement (presse à usage de loisirs, récréative et d'évasion : feuilletons, bandes dessinées, jeux...).

Mais la presse écrite est également un support pour la publicité ce qui lui procure une part importante de ses recettes. Les éditeurs sont donc tenus de trouver un juste

équilibre dans leurs réponses aux attentes, parfois contradictoires, des lecteurs et des annonceurs. La presse écrite, comme d'autres formes de presse, peut être influencée par ces derniers.

On distingue la presse quotidienne (les quotidiens) et assimilée (comme les hebdomadaires),_imprimée sur papier bon marché, de la presse magazine (publications périodiques),_plus luxueuse et plus illustrée. Cette dernière a connu une grande diversification qui lui permet d'être plus ciblée, de favoriser la fidélisation de ses lecteurs et de mieux résister à la concurrence des autres médias (dont les médias électroniques)

L'exercice du droit de vote permet aux ressortissants des quatre communes de jouer un rôle dans le développement d'une presse libre et d'une culture démocratique au Sénégal. En effet, dans le cadre de leurs campagnes électorales, les candidats sont amenés, non seulement à s'adresser oralement au corps électoral, mais aussi à le conquérir par la presse écrite. C'est ainsi que certains candidats animent une presse privée politique comme journalistes ou bien comme propriétaires de journaux, ou bien les deux à la fois. Très souvent, et en raison de l'appartenance politique de ces derniers et de leur manque de moyens financiers et techniques, ces journaux dépendent de partis politiques métropolitains. Par exemple, Blaise Diagne, Sénégalais de citoyenneté française, élu député au Parlement français en 1914, est soutenu à partir de 1923 par un journal socialiste, La démocratie du Sénégal, qui devient en 1926, l'Ouest Africain Français, quand le député change d'allégeance politique pour se rapprocher de l'administration coloniale. En **1928**, Diagne fonde un hebdomadaire, La France Coloniale, qui devient en 1934 le Franco-sénégalais Indépendant. Galandou Diouf, élu député en 1934, anime un journal qui a pour titre Le Périscopie Africain. En 1939, le Sénégal compte déjà 17 périodiques officiels, 52 journaux politiques et 13 publications

Au Sénégal, on distingue de puis la libéralisation de l'espace médiatique, une floraison de quotidiens. Il y a exactement 20 journaux qui paraissent quotidiennement. (Soleil, Sud quotidien, walf, Walfgrand'place, l'Observateur, Le matin, Le populaire, la liste n'est pas exhaustive....Les magazines ont fait également leur apparition, ils s'imposent avec leur format, leur contenu, leur papier glace en général. Et j'en passe (Nouvel horizon, Témoin, Hebdo 52, Thiof magazine, Icône, Le journal de l'économie.....) on peut en dénombrer plus d'une quinzaine en **2006**.

Nous constatons que la presse écrite a longtemps existé au Sénégal en abondance, donc la libéralisation ne date pas de 1990. La qualité de production s'est nettement améliorée contrairement au contenu.

Justification

Nous avons choisi de travailler sur Le Soleil, Le Quotidien et le magazine Nouvel Horizon d'abord pour avoir des sources diversifiées:

Le Soleil (1960) : parce que c'est connu, c'est le quotidien national, c'est à dire la vitrine de l'Etat et des institutions. La question de l'immigration est d'abord sécuritaire, ensuite une affaire diplomatique.

Le Quotidien(2003) : parce que c'est un média privé en plus, ils ont un regard critique des activités étatiques et gouvernementales et autres, ils ont consacré des pages entières au phénomène de la migration clandestine. A plusieurs reprises, ils en ont fait la une de leur journal et cela est révélateur.

Le magazine **Nouvel Horizon (1996)** : parce que d'ordinaire, les magazine traitent l'information avec du recul, ils ont plus de temps de fouiller, de mener des enquêtes. Contrairement au quotidien qui sont à la recherche de scoop.

ANALYSE DU CONTENU MEDIATIQUE

Genres Rédactionnels	Le Soleil	Le Quotidien	Nouvel Horizon
Compte rendu	11	24	
analyse			1
commentaire		1	2
reportage			1
Editorial			1
Billet		2	
Enquête		1	1
Interviews	1		1
Contributions		9	
Dépêches	1	5	
Filets			

Moutures			
Chroniques			1
Faits divers	4	5	
Illustrations, photos	20	5	7
portrait		1	1

NB : pour les illustrations, les mêmes photos reviennent souvent : photos autorités étatiques et photos d'immigrés dans leur embarcation de fortune.

A- LES CAUSES DE L'IMMIGRATION

En guise d'avenir, l'exil. Les Sénégalais rêvent d'Europe

Des milliers de Sénégalais ont tenté cette année de gagner l'Europe, nouvelle terre de toutes les promesses. Pour des milliers d'entre eux, ce rêve se termine tragiquement. Pourtant, le drame des noyés ne dissuade nullement de plus en plus de jeunes Sénégalais de tenter à leur tour l'aventure. Pourquoi partent-ils ? Il y a d'abord la conviction qu'un pays pauvre n'offre pas aux nouvelles générations de véritables perspectives d'avenir. Il y a ensuite l'irrésistible attrait qu'exerce l'image des pays européens. Mais il y a aussi le mirage ...

La notion de migration clandestine recouvre l'immigration illégale, le séjour sans autorisation et l'exercice d'une activité professionnelle sans permis dans les Etats Nations modernes.

Le Soleil : en parcourant les articles qui sont parus dans le quotidien national de janvier 2006 à janvier 2007. Nous nous rendons compte que le Soleil ne s'est pas intéressé de façon fouillée et approfondie au phénomène de l'immigration clandestine.

Le Quotidien quant à lui s'est penché sur l'approche historique du phénomène (compte rendu) et les causes économiques dont les plus décriées sont : la pauvreté, le chômage, l'analphabétisme des candidats à l'émigration et dans une grande contribution de **Madior Diouf**, SG du Rassemblement national démocratique fait état de ces causes, selon lui, les raisons premières résident dans la recherche effrénée

du travail dans une grande pauvreté et des conditions de vie difficiles.

Nouvel Horizon ajoute par la plume de Tamsir Jupiter Ndiaye aux raisons économiques, la faillite du système éducatif, la déchéance des lieux de production des élites, l'absence de savoir-faire professionnel, l'échec scolaire précoce, le déclin ahurissant du monde rural et l'opacité du proche avenir ont plongé la jeunesse dans le désarroi social à cause d'un désœuvrement qui agrandit chaque jour la cohorte des citoyens traumatisés par l'indigence.

La typologie et l'approche psychosociologique de ces individus révèlent qu'ils sont en contact permanent avec les individualités qui ont réussi certes à s'expatrier dans ces conditions et plus que nous sommes dans une société exhibitionniste, ces individus sont revenus avec de l'argent, des voitures pour développer le mythe de l'eldorado espagnol.

En conclusion, « face à la faillite du mythe du sopi et au sadisme des plans d'ajustement structurels qui « l'on précédé, le système modou modou crée une nouvelle architecture du devenir ou la réussite sociale se conjugue avec départ en Espagne.

Le phénomène de l'immigration clandestine repose sur plusieurs causes.

Et la plus marquante est économique. L'analyse des motifs a été rehaussée par des contributions (9). Toutes les causes ont été abordées mais de façon superficielle.

B - L'AMPLEUR DU PHENOMENE

La couverture médiatique démontre largement l'ampleur du phénomène.

Dans **Le Soleil**, l'envergure du phénomène a été noyée par les actions gouvernementales à savoir les visites du ministre de l'Intérieur, Me Ousmane Ngom en Espagne, en France au Maroc et des Premiers ministres Macky Sall en France, Nicolas Sarkozy et José Luiz Zapatero à Dakar. Ainsi que les visites du secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Bernadino Léon au Sénégal. Tout ceci aboutit à la signature d'Accords et de Mémoires à coût de milliards. A part ces actions gouvernementales, le Soleil a traité le phénomène en simple fait divers et

souvent devant les tribunaux (**Malick Ciss**).

Et **Le Quotidien** en a fait part en évoquant l'engagement de l'Espagne et du Sénégal à barrer la route aux « marchands d'illusions ».

Boubacar Boris Diop journaliste écrivain dans son document publié le 22 mai 2006, fait état des diverses arrestations de migrants africains en direction de l'Europe. Il fustige ces arrestations en marge des règles les plus élémentaires en matière de respect des droits de l'homme. Il dénonce la machination de certains pays africains comme le Maroc, la Libye, l'Algérie. Il a également critiqué la loi sur « l'immigration choisie » initiée par le ministre français de l'intérieur, Nicolas Sarkozy : il pense qu'aujourd'hui que c'est avec la complicité intéressée de certains pays africains que les émigrés clandestins sont traqués et rapatriés dans leur pays d'origine ; cet état d'esprit explique selon lui, la brutale réaction de la police espagnole contre les migrants clandestin à Ceuta et Melilla, en septembre et octobre 2005.

De janvier à octobre 2005 près de **20 000** jeunes du Maghreb ou d'Afrique noire ont essayé d'entrer en Europe par cette frontière terrestre hispano marocain.

Le Maroc a négocié au prix fort sa participation à la traque, il a reçu 40 milliards d'euros soit plus de 26 milliards de francs cfa.

Boris a également évoqué la forte couverture médiatique nationale et internationale (télévisions européennes)

En 2005 selon l'enquête publiée par **Le Quotidien**, Madrid a dénombré 12 000 tentatives de franchissement de ses frontières, en 2005 contre 55 000 en 2004 l'évolution est la même sur la côte italienne, 3000 arrivés ont été enregistré en 2004 contre 6350 en 2002.

Dans la même période, le Ministre de l'Intérieur s'est fixé un objectif de 24 000 expulsions par an. Alors que le nombre de sans papiers en France est estimé entre 200 et 400 000 à l'époque, la loi Sarkozy a suscité de vives réactions, au nom de la morale, du respect des droits humains de la simple hospitalité.

En France, par exemple ; 400 associations s'était mobilisées contre la loi Sarkozy. Boris Diop a également évoqué le silence des chefs d'Etats africains qui n'ont pas osé dénoncer les mauvais traitements infligés à leurs nationaux aux portes de Schengen.

Et **Nouvel Horizon** nous révèle que le phénomène de l'émigration clandestine prend

des proportions inquiétantes. La police espagnole signale que 9000 africains ont rejoint leurs territoires depuis seulement le début de l'année 2006 et 1500 personnes sont mortes ou disparues en mer. Des chiffres qui pourraient être en deçà de la réalité, d'autant que beaucoup de pirogues ont embarqué dans le plus grand secret. Des opérations de contrôle de la gendarmerie et de la marine nationale sénégalaise interceptent des dizaines de pirogues tous les jours. Et pire, le 29 mai 2006, quelques 732 nouveaux clandestins ont rejoint les îles Canaries en un seul jour, selon la Police de ce pays. Par ailleurs, **Le Quotidien** évoque la mort de 11 sénégalais à la Barbade emportés par la faim et la soif. C'est dans les îles caribéennes de la Barbade. Cinquante huit autres sénégalais ont été sauvés aux alentours de l'île de brava par le marine Capverdienne. Ici au Sénégal, plusieurs jeunes qui tentaient l'émigration clandestine, ont été appréhendés par la police, la gendarmerie ou les forces de sécurité. Le 30 mai 2006, 433 personnes dont sept décès et 10 malades ont été rapatriées du Maroc. Ces émigrés subissent ainsi la « trahison » et la « frustration » selon **Ndiaga Ndiaye**.

Et dans **Nouvel Horizon**, le titre est d'abord révélateur, « l'émigration clandestine/ le second naufrage »

Dans l'éditorial de **Abdoulaye Bamba Diallo** qui sert d'introduction au dossier, nous voyons d'emblée sa position par rapport à l'émigration, le titre est même révélateur : « droit à la dignité, devoir de responsabilité », il condamne la brutalité avec laquelle les émigrés clandestins ont été refoulé dans le premier charter. « le syndicat de policier espagnol a finalement reconnu que les immigrés sénégalais ont été brutalisés, menottés »

Il dit plus loin dans son article : « être pauvre ou démuné ou être dans une position de faiblesse n'empêchent pas de réclamer le respect strict de ses droits ».

Il demande de façon subtile à la population sénégalaise de demander à ses gouvernants d'exiger des visas aux étrangers avant qu'ils ne viennent dans notre pays. Parce que ces étrangers compliquent la vie à ceux qui veulent partir chez eux.

Nous constatons beaucoup d'imprécisions entretenues par les trois journaux : les chiffres exacts, les montants ou subventions exacts, les Accords ou Mémorandum. En dépit de toutes ces actions ou réflexions, l'ampleur du phénomène demeure. Les médias se sont accaparés de l'affaire cependant les départs sont toujours annoncés même le jour du scrutin présidentiel du 25

février 2007. Et attention au 04 avril et au 03 juin 2007. Qu'est ce que l'Etat et les clandestins refoulés ont pu tirer comme bénéfice, enseignement... de ce phénomène ?

C -LES SOLUTIONS

«Ce ne sont pas des mesures sécuritaires, ce ne sont pas des prisons à Madrid et des murs en Afrique qui vont régler le problème», a déclaré Alpha Oumar Konaré à Bruxelles lors d'une conférence de presse commune avec José Manuel Barroso, président de la Commission de l'Union européenne et Louis Michel le commissaire européen au Développement. «Ces jeunes que nous voyons aujourd'hui affronter les fils barbelés et les murs, ne sont pas des voyous, ne sont pas des bandits», il faut une solution globale, concertée, rapide et fiable et c'est possible.

Dans le **Soleil**, selon **Babacar Dione**, c'est le plan REVA qui est proposé pour endiguer le phénomène. Maître Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal se dit favorable pour développer le secteur agricole afin de donner aux jeunes du continent africain des raisons de rester chez eux.

Et l'Union Européenne appuie en dégagant une enveloppe de 1,8 millions d'euros dans le cadre des opérations de surveillance de rapatriement et de réinsertion des émigrés clandestins sénégalais. Aussi, elle a prévu d'appuyer des acteurs non étatiques qui interviennent dans le domaine de l'émigration pour un montant d'1 million d'euros.

Dans le **Quotidien**, selon **Fatou Faye**, l'Espagne et le Sénégal s'engagent dans la recherche d'une solution globale au problème de l'émigration clandestine. Les deux pays ont exprimé leur détermination à barrer la route aux « passeurs d'illusions » et renforcé leur coopération économique et diplomatique. Le président Wade en recevant en audience les émigrés clandestins au Palais de la République leur a proposé le Plan « REVA », le projet « Retour vers l'agriculture » décliné auparavant le Ministre de l'Agriculture Farba Senghor. Mais le slogan de ces jeunes clandestins reste « des visas ou la mort » ou « Barça ou Barsakh »

Il y a donc un dialogue de sourds entre rapatriés d'Espagne et le gouvernement du

Sénégal qui propose aux rapatriés intéressés de les organiser en dix groupements de 50 membres.

Ces groupements auront en charge 100 hectares de terre à exploiter dans les principales zones d'aménagement agricole.

Les commandants des Forces des Nations unies en Afrique de l'Ouest proposent aussi un vaste programme d'investissements dans les infrastructures pour contrer le flux migratoire des jeunes ouest africains. Ces grands travaux sont pourvoyeurs de beaucoup d'emplois pour les jeunes

Par ailleurs, un dispositif de sécurité pour freiner les clandestins est mis en place par le Sénégal et les partenaires européens qui surveillent le Sénégal et la Mauritanie : mobilisation de quatre bateaux, un avion et un hélicoptère venant des pays européens surveillent les côtes du Sénégal et de la Mauritanie. Ce dispositif a été octroyé par l'Espagne, la France, la Grande Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas....C'est le début de l'opération dénommée FRONTEX. L'Espagne a participé à cette opération à hauteur de 1,3 millions d'Euros soit plus de 800 millions de fcfa.

Le sujet étant abordé sous l'angle de faits divers n'a pas beaucoup parlé des solutions sauf dans les contributions de **Madior Diouf et de Malick Fall** (professeur en construction mécanique et responsable politique) Il en ressort des solutions à deux niveaux : au niveau des urgences et dans le long terme en mettant l'accent sur la formation orientée vers l'agriculture et la mise en place de projets individuels ou collectifs à l'instar du plan REVA. L'Etat doit développer un cadre favorable à l'investissement, à l'autopromotion et à l'entrepreneuriat.

Le Nouvel Horizon n'a pas proposé de solutions.

En regardant de plus près, nous constatons des solutions à deux niveaux : au niveau de la protection, sécurisation, sanctions et au niveau de l'accompagnement multidimensionnel. L'Etat, les pays européens et les institutions oublient souvent de donner la parole pour la recherche efficace et concertée de solutions idoines et pérennes aux immigrés au lieu de les imposer des solutions fourre-tout genre plan REVA.

Emigrés clandestins, à vous la parole et vous remercie tous de votre aimable attention.